



# SYNDICAT CGT DE MANTES & VEXIN

14 Rue des deux gares 78711 Mantes la ville

Tel: 01 30 33 00 99

E.mail : [cheminots.cgt.mantes@free.fr](mailto:cheminots.cgt.mantes@free.fr)

<http://www.cgt-psl.fr/>



Madame, Monsieur le président de l'association des usagers,

La direction de la SNCF à travers les obligations du nouveau contrat IDF mobilité voulu par la Région IDF dirigée par Valérie Pécresse, prévoit de fermer plus de 20 gares, au 01 janvier 2022, sur les gares des lignes Paris Gisors (toutes les gares entre Conflans et Gisors) et Paris Mantes la Jolie via Conflans (toutes les gares entre Conflans et Mantes la Jolie), ainsi que la gare de la Frette Montigny. C'est le nouveau projet de la direction SNCF, « TRAJECTOIRE GARES »

Les usagers auraient pu espérer qu'avec la signature du nouveau contrat IDF Mobilité 2020/2023, entre la SNCF et la Région IDF, la qualité de service rendu aux usagers allait être au rendez-vous ! Avec moins de retard, plus d'informations en cas de situations perturbées, etc...

Rien de tout cela, au contraire sous prétexte d'un changement des comportements des usagers, depuis la crise sanitaire, la SNCF considère que ces éléments modifient en volume et en structures la fréquentation des trains et des gares de ces lignes.

Avec la fermeture de ces gares, c'est en même temps un véritable plan social de l'emploi qui est envisagé pour les cheminots travaillant sur ces lignes avec pas moins de 95 suppressions de postes sur les lignes J5 (Paris Mantes via Poissy et J6 (Paris Mantes via Conflans).

Les répercussions se feront sentir sur, d'une part la vente de billets délivrés physiquement et d'autre part les services rendus aux usagers. Les usagers n'auront plus la possibilité d'acheter leur titre de transport en gare et devront utiliser les bornes de vente ou bien aller sur internet pour obtenir un titre de transport valable. Que se passera-t-il, lorsque ces bornes seront en dysfonctionnement ? Les usagers se verront verbalisés où se feront refuser l'accès aux trains, car les agents itinérants lorsqu'ils seront en gares ne seront pas en capacité de leur délivrer un titre de transport valide !

Sur fond d'ouverture à la concurrence, la SNCF s'est lancée dans une course à la digitalisation qui se traduit par la fermeture de nombreux guichets de vente, « certains usagers (en particulier les populations âgées, d'origine étrangère, personnes n'ayant plus le bénéfice de leur carte bleue...) ne sont plus en mesure de se procurer un titre de transport aussi aisément que les voyageurs au départ d'une gare en disposant ». C'est aussi ce qu'a dénoncé la défenseure des droits dans son rapport le 28 juin dernier.

Dans son rapport, la Défenseure des droits invite donc la SNCF à revoir sa copie en matière d'égalité de traitement, notamment dans les PANG (Points d'Arrêt Non Gérés) et à « maintenir des guichets ouverts dans l'ensemble des gares de voyageurs », ainsi qu'à « interrompre la fermeture des gares afin d'assurer à tous les usagers la possibilité de se munir d'un billet dans des conditions satisfaisantes ».

Elle souligne par ailleurs que les usagers au départ des PANG ou dans les trains « sans accompagnement systématique » (EAS) subissent d'autres effets discriminatoires, notamment en matière de tarification et de verbalisation à bord des trains. Ils sont placés dans une situation où les tarifs pratiqués en gare leur sont souvent inaccessibles (tarifs de bord majorés), s'ils ne sont pas dans certains cas assimilés à des fraudeurs (verbalisation). Cette situation déjà identifiée par la Fédération CGT des cheminots, l'avait conduite à alerter le Président de l'Association des Régions de France par courrier du 21 février 2019.

La Défenseure des droits formule donc des recommandations à la SNCF, l'incitant à conserver plusieurs modalités d'accès aux canaux de distribution et à rétablir l'égalité de traitement entre les usagers en matière de tarification à bord des trains, ce à quoi la Fédération CGT des cheminots souscrit.

Sommée par la Défenseure des droits de rendre compte des suites données à ces recommandations, la Direction de l'entreprise doit désormais changer de trajectoire et apporter des réponses concrètes aux usagers comme aux cheminots et leurs organisations syndicales.

De manière plus générale, et dans tous les domaines que ce soit en termes d'orientation et d'informations et particulièrement en situation perturbée, mais également en termes d'assistance, les usagers vont faire les frais de cette nouvelle restructuration !

Pour la CGT, c'est inadmissible !

D'autre part, le sentiment d'insécurité les soirs et les week-ends va être de plus en plus prégnant puisque. « vidées » de toute présence physique d'agents SNCF, les gares deviendront au fil du temps des lieux d'insécurité potentielle !

Pour la CGT, en cas d'incidents, quels qu'ils soient, survenant en gare, il nous paraît essentiel pour les usagers de savoir qu'un agent SNCF, sur place, peut intervenir ou faire le lien avec les services compétents. Demain cela ne sera plus le cas ou de manière aléatoire !

Nous restons à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations ou pour échanger avec vous. Nous vous sollicitons aussi, pour que vous interpelliez la direction de la SNCF, ainsi que les élu(e)s de la région IDF mobilité, pour que ce projet néfaste, ne remette pas en cause la qualité de transport de vos concitoyens, et ne dégrade encore plus un service public SNCF déjà mis à mal depuis plusieurs années par les différentes politiques mises en œuvre par la direction SNCF, sous l'égide des autorités organisatrices du transport.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le président de l'association..., l'expression de notre considération distinguée.

Date/signature.

PS : Nous vous joignons en pièce jointe un tract pétition contre cette nouvelle organisation que nous distribuerons en gare dans les prochaines semaines. Si vous désirez vous y associer, merci de nous contacter par courriel au syndicat.

**Vous pouvez aussi signer la pétition en ligne sur l'adresse suivante ou bien scanner le QR code :**

<https://www.mesopinions.com/petition/social/demantelement-service-public-fermeture-gares-lignes/156647>



Le 01 sept 2021

Pour le syndicat CGT des cheminots de Mantes Seine et Vexin

Le Secrétaire général

Laurent Kunz